Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 32 (1944)

Heft: 1

Artikel: Montsalvan : une famille et son château

Autor: Næf, Henri

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-818089

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Annales Fribourgeoises

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE FRIBOURG

XXXIIme Année

No 1

Janvier-Février 1944

Montsalvan une famille et son chateau

par Henri Næf

AVANT-PROPOS

La restauration des ruines de Montsalvan est une conséquence de la guerre. Le site ful occupé militairement et ce qu'il restait des murailles indiquait une fin prochaine. Le groupe gruérien du Heimalschutz (Ligue suisse de sauvegarde du Palrimoine National) s'en émut et d'entente avec M. l'architecte Eug. Probst, président du Burgenverein (Société suisse des châteaux et des ruines), s'occupa de leur sort. Grâce à l'intelligente collaboration des autorités militaires et civiles (Conseil d'Etat, commune de Broc), grâce aux subsides de la Loterie romande et des sociétés susnommées (sans omettre la Société fribourgeoise d'Art public, qui forme la section cantonale du Heimatschutz), il fut possible en 1942 d'entreprendre une exploration méthodique. Le technicien, M. Paul Dupasquier, s'avéra un chef de chantier habile et son équipe, composée de MM. Marcel Bovigny, Henri Collet, occasionnellement aussi du maçon Louis Bussard, mit du cœur à sa besogne.

Le déblayage se poursuivit en 1943, de sorte que le Heimalschutz de la Gruyère put tenir son assemblée générale à Broc, le 23 octobre, et inspecter les travaux. Une préparation à cette visite s'imposait; les lignes qui suivent en résultent. Elles ne prétendent pas produire des chartes sensationnelles; leur seule originalité sera l'emploi d'une méthode qui, jusqu'alors, n'avait pu s'appliquer: éclairer l'archéologie par l'histoire et l'histoire par l'archéologie.

Pour faciliter les recherches à venir et pour simplifier la notation, nous ne pouvons nous dispenser d'une bibliographie assez copieuse. Veuille le lecteur ne pas en avoir ombrage et prendre le récit où nous le commençons.

BIBLIOGRAPHIE

Les monographies sur Montsalvens (ou mieux Montsalvan) sont rares. Cependant, nombre d'auteurs ont, à des titres divers, apporté des contributions au sujet qui nous occupe. Nous pensons utile d'établir la liste systématique et chronologique des études dont nous avons connaissance.

A. PRÉHISTOIRE

M. le chanoine Peissard, dans sa Carte archéologique du canton de Fribourg, a réuni la plupart des éléments relatifs aux fouilles tumulaires. Nous ajouterons à ses références: Comptes rendus des séances de la Société d'histoire du canton de Fribourg, 12 août 1875, dans Archives de la Société d'histoire (ASHF), IV, 1886, p. 115: communication d'une notice du professeur Grangier « sur de nouvelles trouvailles faites à Montsalvens en 1875, dans les tranchées ouvertes pour la route de Bulle à Boltigen », trouvailles décrites, en effet, par Louis Grangier lui-même dans les Etrennes fribourgeoises (EF) de 1875 et 1876: Tumulus de Montsalvens, EF 1875, p. 113-115; Tombes de Montsalvens, EF 1876, p. 98-100.

B. HISTOIRE ET ICONOGRAPHIE

François Bourquenoud, dit le Jeune, a préparé les voies à l'histoire de Montsalvens dans un manuscrit de 1816 dont ses successeurs ont fait un abondant usage, sans l'avouer toujours ¹.

¹ E. de RODT (149 p.), en revanche, lui a rendu un hommage mérité en citant son étude en ces termes: « eine sehr schätzbare Handschrift, deren Verfasser, geboren 1785, am 15. März 1837 zu Charmey, seiner Heimath, starb »,

Franz Kuenlin, en particulier, qui en 1828 et 1832, publia, le premier, deux monographies. Les études générales d'Emmanuel von Rodt (en 1846) et de Jean-Jacques Hisely (dès 1851) sur le comté de Gruyère, mirent au jour les sources principales. Simultanément, Joseph Daguet, alors archiviste d'Etat, consignait en 1856 d'après les lieux et les fonds d'archives, quelques notes archéologiques originales.

François Reichlen, en 1896, reprenait ces données. Les articles du Dictionnaire géographique de la Suisse en 1905, du Dictionnaire historique et biographique de la Suisse en 1930 (ce dernier par M. J. Jordan) furent suivis en 1937 d'une notice du professeur H. Reiners, accompagnée de plusieurs illustrations. Dès l'instant où commencèrent les restaurations, en 1942, parurent divers articles dans le Bulletin des Ruines et Châteaux suisses, et la presse gruérine.

Au point de vue iconographique, nous signalerons une lithographie de F.-J. Wagner (Ansichten von Burgen, Schlössern und Ruinen der Schweiz nach der Natur gezeichnet: Kanton Freiburg, Bern, 1840); un croquis de François Pasquier dans Le Chamois de 1871, remis au net par Joseph Reichlen qui publia dans l'Illustration nationale suisse un dessin d'après nature fait par lui-même et reproduit dans les Etrennes fribourgeoises de 1890.

C. BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

L'on pourrait limiter aux indications qui précèdent les études propres à Montsalvan si, de près ou de loin, tous les historiens de la Gruyère n'avaient éclairé divers problèmes que nous aurons à examiner. La nomenclature ci-après, dans l'ordre alphabétique de nos abréviations, fera connaître les ouvrages auxquels nous avons eu recours.

AF: Annales fribourgeoises.

ASHF: Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg.

Berchtold: Jean Berchtold, Histoire du canton de Fribourg, 1841-1852, 3 vol.

Bourquenoud, le Jeune, du Fontany, Essai sur l'histoire du Pays et Val de Charmey, dans Matériaux pour l'histoire de la Gruyère en général, et pour celle du val de Charmey en particulier, 1816. Manuscrit de la Bibliothèque cantonale de Fribourg (L 403).

Bridel, Coup d'œil: Doyen Ph. Bridel, Coup d'œil sur une contrée pastorale des Alpes (lettre II) dans Le conservateur suisse, 1^{re} éd., t. IV (1814).

Bridel, Glossaire: Doyen Ph. Bridel, Glossaire du patois de la Suisse romande, MDR, XXI (1866).

Courtray: Dom A.-M. Courtray, Histoire de la Valsainte, Fribourg, 1914. Courtray: Dom A.-M. Courtray, L'Ogo physique et politique et l'origine des comtes de Gruyère, AF, 1937 et 1938.

DAGUET: J.-V.-T. Daguet, Courses historiques dans le canton de Fribourg, MF, III, 1856, p. 197-199.

Dellion: R. P. Apollinaire Dellion, Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg, 1884-1902,

Despond: M^{11e} Marcelle Despond, Les comtes de Gruyère et les guerres de Bourgogne, Fribourg, 1925.

DGS: Dictionnaire géographique de la Suisse, 1902-1910.

DHBS: Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, 1921-1934.

DIENER: Ernst Diener, Grafen von Greierz, dans MGS, I, 1900-1908, p. 87-100.

EF: Nouvelles Etrennes fribourgeoises.

GINGINS: Fréd. de Gingins, Mémoire sur le Rectorat de Bourgogne, dans MDR, I, 1838.

Girard: Jean-François Girard, curé d'Avry, *Tableaux historiques de la Suisse*, Carouge, 1802.

Grellet: Jean Grellet, Les comtes de Neuchâtel, dans MGS, I, 1900-1908, p. 104-126.

Gremaud, Livre des anciennes donations faites à l'abbaye de Hauterive de l'ordre de Cîteaux, dans ASHF, VJ, 1896.

Gumy: Mgr P.-J. Gumy, Regeste de l'abbaye de Hauterive, Fribourg, 1923. Hisely: J.-J. Hisely, Histoire du comté de Gruyère, dans MDR, IX-XI, 1851-1857.

Jaccard: Henri Jaccard, Essai de toponymie. Origine des noms habités et des lieux dits de la Suisse romande, dans MDR, VII, 2º série, 1906.

JORDAN: Joseph Jordan, L'abbaye prémontrée d'Humilimont (1137-1580), dans ASHF, XII, 1926.

Kuenlin: Franz Kuenlin, Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Fribourg, Fribourg, 1832, II, p. 162, art. Montsalvens.

Kuenlin, Mont-Salvens: Franz Kuenlin, Mont-Salvens, dans J.-J. Hottinger et G. Schwab, Die Schweiz in ihren Ritterburgen und Bergschlössern, Coire, 1828, I, p. 353.

MDR: Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande.

MDR, XXIII: Monuments pour servir à l'histoire du comté de Gruyère rassemblés par J.-J. Hisely et publiés par l'abbé J. Gremaud, dans MDR, XXII et XXIII, 1867, 1869.

MF: Mémorial de Fribourg, 1850-1859.

MGS: Manuel généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse (publié par la Société suisse d'héraldique).

NÆF, L'art: Henri Næf, L'art et l'histoire en Gruyère: le Musée gruérien, Fribourg, 1930.

NÆF, Montsalvens: Henri Næf, Le château de Montsalvens, dans NBR, XVI, 1943, p. 135-137 (article identique dans Le Fribourgeois du 19 décembre 1942).

NBR: Nachrichten der schweizerischen Vereinigung für Erhaltung der Burgen und Ruinen.

Pasquier: François Pasquier, Montsalvens, dans Le Chamois, III, p. 43-44, novembre 1871.

Peissard, Carte: Chanoine Nicolas Peissard, Carte archéologique du canton de Fribourg, Fribourg, 1941, p. 36, art. Châtel-sur-Montsalvens.

- Peissard, Corbières: Chanoine Nicolas Peissard, Histoire de la seigneurie et du bailliage de Corbières, dans ASHF, IX, 1911.
- RDF: Recueil diplomatique du canton de Fribourg I, 1839.
- F. Reichlen: François Reichlen, La seigneurie de Montsalvens, dans la Revue de la Suisse catholique, 1896, p. 742-761.
- J. Reichlen: [Joseph Reichlen], Montsalvens, dans EF, 1890, p. 60.
- Reiners: Heribert Reiners, Die Burgen und Schlösser des Kantons Freiburg, Bâle, 1937, II, 23-26.
- REYMOND, Glâne: Maxime Reymond, Les sires de Glâne et leurs possessions, dans ASHF, XII, 1918.
- REYMOND, Payerne: Maxime Reymond, L'abbaye de Payerne, dans RHV, 1912.
- RHV: Revue historique vaudoise.
- Rodt: Emmanuel von Rodt, Die Grafen von Greyers, dans Der Schweizerische Geschichtsforscher, XIII, 1846.
- THORIN: J.-H. Thorin, Notice historique sur Grandvillard, Fribourg, 1878.
- B. DE VEVEY, Estavayer: Bernard de Vevey, Le droit d'Estavayer, dans Les sources du droit du canton de Fribourg, II, Aarau, 1932.
- B. DE VEVEY, Gruyère: Bernard de Vevey, Le droit de Gruyères, même collection, IV, 1939.
- H. DE VEVEY, Glâne: Hubert de Vevey, La Maison de Glâne, dans MGS, II, 1936.
- Zurich: Pierre de Zurich, Les origines de Fribourg dans MDR, XII, 2º série, 1924.

I. LE TOPONYME

Le nom des ruines qui, naguère encore, disparaissaient dans l'épaisseur des forêts, dormirait avec elles s'il n'avait été attribué, avec beaucoup d'à propos, au lac artificiel dont les golfes baignent les vallons de Charmey et du bas Motélon 1; cependant que se maintenait sa mémoire au village prochain qui s'appelle gracieusement Châtel (autrefois Chastel), en roman: Tsathi, le château 2.

Dans une charte de 1453 dont il ne donne pas l'origine et qu'il ne publie pas non plus, Jean-Jacques Hisely déclare avoir trouvé huit fois la notation de Montsalvens et sept fois celle de Montservens. Encore est-il que la sonorité seule compte ici, car, à n'en pas douter, l'orthographe même variait entre ces cas. D'ailleurs, dans le testament de Péronette de Blonay, femme de Jean de Gruyère, seigneur de Montsalvan, et que nous avons sous les yeux (il est du 5 avril 1455), ce dernier est intitulé nettement « dominus de Montsalvens » et Péronette, un peu plus loin: « domina de Montservens », en sorte que l'on peut souscrire pleinement à la conclusion d'Hisely: « l'orthographe de ce nom composé n'était pas fixée ».

Un acte de 1169 indique Montsalvan, un autre de 1177, Montsalvain, ou encore Montsilvan, en 1180. Un siècle plus tard,

¹ Les Entreprises électriques fribourgeoises commencèrent les travaux en 1918; ils s'achevèrent en 1921 (cf. Le nouveau lac de Montsalvens par L. F. (Laurent Fragnière), La Jogne et le lac de Montsalvens, résumé d'une conférence de M. Paul Joye, dans EF, 1919, p. 40; 1921, p. 13). « Le lac de Montsalvens se remplit ces jours », écrit la Feuille d'Avis de Bulle, le 28 janvier 1921. — D'après les renseignements qu'a bien voulu nous communiquer M. Paul Joye, directeur actuel des Entreprises, l'idée de donner au bassin d'accumulation le nom de Montsalvens semble revenir à M. Weber, alors ingénieur en chef.

 $^{^2}$ « Chastel prope Montservens », dit une charte de 1388, citée par $\mathrm{M^{11e}}$ J. Niquille (DHBS, II, 489).

en 1289, on lit aussi Mont Salvey. Mais on trouve Monsarwain, Montserwens, Montservyn, pour ne parler que du français patoisé. En allemand la fantaisie fut grande; l'on a dit Munzelvan et notre Jean de Muller ne s'est pas fait faute de traduire purement et simplement en « die Waldburg »! Du moins, le terme original est-il clair: c'est « Mons silvanus » (cas régime: monlem silvanum), Mont de la forêt 1. Monservin n'a rien d'illogique: c'est le patois Monchervin auquel, en toute certitude philologique, fait pendant le fameux Cervin, roi surgi des forêts. Voilà notre langage en illustre compagnie. Quant au nom de Salvan, chacun le retrouve dans une localité chère aux amis du Valais; le rhotacisme qui, dans les idiomes romans, mue le l en r est connu.

Sur une porte de Grandvillard se lisent ces mots gravés en 1666: «Pierre de la Tinaz banneret de Mont-Servant a fait bâtir cette maison » ². Ainsi prononçait, en français, le titulaire de la bannière; sa langue maternelle transparaissait.

Et comment nous-mêmes devrons-nous dire ? Pour être préliminaire, la question n'est pas sans répercussion. L'occasion se présente; il la faut saisir. L'on n'a le choix qu'entre deux formes: *Montsalvan* et *Montchervin*. Montsalvan a pour elle l'ancienneté cartulaire, et la régularité morphologique. Montchervin a pour elle l'autorité de la langue autochtone. Les deux noms sont donc également bons et l'on peut les garder l'un et l'autre comme l'on garde pour notre pays la double forme de Gruyère et de Grevîre.

Il importerait peu en somme que l'on écrivît *Montsalvens* si l'on comprenait encore la valeur schématique des consonnes finales

¹ Cf. Hisely, MDR, IX, 133; Monuments, MDR, XXIII, 54-55; Jaccard, 293.

² Cf. Thorin, 56-57; Næf, L'art, 73 et pl. XX. — M. Bernard de Vevey veut bien nous signaler un nom staviacois dont la morphologie a suivi une évolution identique; il s'agit de la famille Servent. En 1465, on trouve au nombre des bourgeois un Johannes Sylvent; Antoine Silvent est gouverneur d'Estavayer en 1481 et 1484. Le même, en 1489, est appelé Anthoine Servent. Cette forme a fini par prédominer: François Servent est gouverneur en 1509, Anthoine Servent le devient en 1537 (cf. B. de Vevey, Estavayer, 472). «Je me rappelle fort bien — ajoute notre correspondant — avoir rencontré Silvent et Servent écrits vens, vent, van, vant. Tout cela démontre, à mon avis, que le s ne se prononçait pas. »

et aphones. Mais on n'en est plus là aujourd'hui où l'instruction, superficiellement répandue, donne le fétichisme du mot écrit. En sorte que, déjà, l'on entend des gens de la contrée prononcer Vaulruz, Neirivue, et, bien sûr, appuyer sur tous les malheureux s finaux de Marsens, Vuadens, Bossonnens qui ne se sont jamais prononcés. Sans doute un jour viendra-t-il où l'on dira Gruyèrès, Corbièrès, comme Cambassérès... Prévenir vaut mieux que guérir. Prévenons donc, puisque nous procédons à une exhumation et disons, écrivons même Montsalvan, selon la graphie la plus ancienne qui ne visait qu'à rendre la prononciation du temps 1.

II. LES CONSTRUCTEURS

Bien avant que ne surgisse le château, le lieu, qui offrait une protection naturelle, avait servi d'habitat. Tout auprès, l'on a trouvé en 1874 deux tombes de l'époque du bronze, alors que l'on tranchait dans une gravière la grand'route qui conduit aujourd'hui de Broc à Charmey ². Que des cabanes aient existé sur la butte dominante n'est donc pas impossible. Mais, supposé qu'il en fût resté le moindre vestige, plusieurs cabanes ne font pas un château. De ces constructeurs que pouvons-nous savoir ?

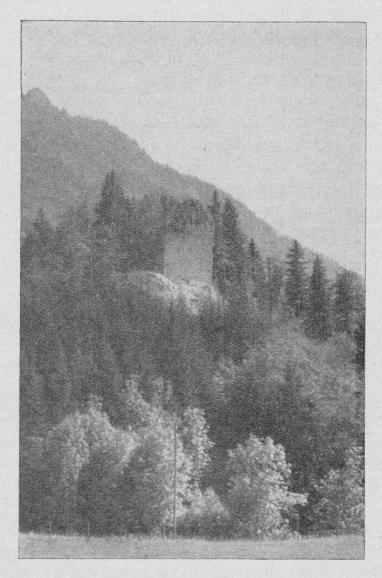
En 1143, mourait au monastère de Hauterive qu'il venait de fonder (1138) un très pieux et très riche seigneur: Guillaume de Glâne ³. Il appartenait à l'une des premières familles du pays, la première peut-être. Grands feudataires des comtes de Bourgogne, son père, son frère aîné, d'autres seigneurs encore, avaient été mas-

¹ C'est elle évidemment que nous emploierons ici, tout en respectant — faut-il le dire ? — les formes particulières issues des documents utilisés au cours de notre étude.

² Cf. Peissard, Carte, 36 et nos références à Bibliographie A.

³ Jusqu'à ces dernières années, on croyait posséder son anneau d'or. En 1872, la Direction de l'Instruction publique déposait en effet au Musée historique un bijou provenant, disait-on, de Hauterive, et attribué par la tradition à Guillaume (cf. Introduction au Regeste établi par Mgr P. J. Gumy, p. IX). Il est établi aujourd'hui que cet anneau date du XVII^e siècle (communication de M. de Zurich, président de la sous-commission du Musée d'art et d'histoire).

sacrés, dans l'église abbatiale de Payerne, le 10 février 1127, en même temps que Guillaume IV, dit l'Enfant, sur lequel les sicaires estimaient sans doute que l'on veillait de trop près. Soit que la prudence lui ait conseillé l'effacement, soit que le tragique événe-



Le donjon en 1942 avant les travaux de restauration. (Photographie de M. Paul Dupasquier.)

ment l'ait poussé à la vie contemplative, Guillaume demanda au cloître la paix que le monde n'offre pas. Et ce furent des moines bourguignons, de l'ordre de Cîteaux, auxquels il donna les territoires de la future abbaye fribourgeoise de Hauterive.

Guillaume avait quatre sœurs. Emma épousa le comte Rodolphe de Neuchâtel, Ita (l'on en est moins sûr) quelque sire de Genevois, Juliana un éventuel sire de Montsalvan, Agnès enfin (cela est certain) Rodolphe qui, le premier, prend le titre d'Ogo ou de Gruyère 1. Le prénom de ce Montsalvan là n'est pas connu et les historiens ont dû constater que sa parenté avec la maison de Gruyère n'est pas prouvée 2. Mais on ne parvient pas toujours à prouver la réalité historique, et il faut parfois user de moyens approximatifs et d'arguments logiques. Or, avouons-le, ou Juliane était une personne fort romanesque ou son époux n'était pas un féodal obscur. Entre ses sœurs, elle est en apparence mal partagée: une tour au milieu de la forêt, un petit montagnard pour mari, à la belle-sœur du comte de Neuchâtel? N'ôtons pas à Juliane sa couronne d'amour; n'oublions pas davantage, que les femmes avaient coutume d'obéir aux chefs de famille plutôt qu'à leur cœur, enfin que le choix se limitait strictement aux hommes de leur rang. Et les Montsalvan n'étaient rien encore, à moins qu'ils ne descendissent d'une race notoire.

Faut-il rappeler que les noms de famille n'existant pas alors, les généalogies du temps sont fort laborieuses? Ils tendent seulement à se constituer par l'indication, toute naturelle, des domaines que l'on joint au prénom pour différencier les individus. Si donc

 $^{^{1}}$ Pour la bibliographie générale, nous renvoyons à l'excellent article « Glâne » de M. P. de Zurich, dans $DHBS,\, III,\, 436.$

² « Juliane fut femme de Guillaume de Montsalvens, proche parent du comte de Gruyère », affirmait Hisely (MDR, X, 19, 33). Cette assertion a été répétée récemment (Reiners, II, 23). Cependant, selon les recherches minutieuses de M. Hubert de Vevey (Glâne, 171), «le prénom de ce personnage n'est donné par aucun document de notre connaissance ». Il ne figure point davantage dans la généalogie établie par Ernest Diener (88 et tableau XIV). En sorte que M. de Vevey a cru pouvoir dire: « Il n'est pas prouvé que ces Montsalvens fussent une branche de la maison de Gruyère ». MM. Reymond (Glâne, 175) et de Zurich (82, n. 1) étaient arrivés à des conclusions analogues. Comme il est nécessaire de connaître la source d'une erreur pour dissiper les doutes, nous avons cherché où Hisely avait puisé la sienne. Mis sur la piste du manuscrit Bourquenoud, nous trouvons le premier fautif en l'abbé Girard (I, 7), curé d'Avry qui, en 1802, publiait sans crier gare: «Guillaume de Montsalvens s'etoit marié à Julienne de Glane, sœur de la comtesse Agnès »,

le sire de Montsalvan n'est pas un Gruyère, il ne peut appartenir qu'à une famille concurrente, les Corbières par exemple, hypothèse qui ne vaut rien, car la politique, les intérêts des Montsalvan et des Gruyère se trouvent toujours associés au détriment de ces dangereux voisins ¹.

Trève de raisonnements, du reste, car il appartenait à la famille comtale et, quoique l'on ait pu dire, la preuve documentaire en est donnée: dans un acte original, le fils de Juliana est intitulé Pierre de Gruyère, nom qu'il ne pouvait tenir que de son père 2. Ainsi tout s'explique. En revanche, il n'est pas impossible que ce Pierre ait été le premier à s'appeler Montsalvan 3. Le donjon appartient en effet au type du XIIe siècle et constitue une garde aux limites de la Gruyère qui ne comprenait pas encore le val de Charmey. En sorte que déjà nous arrivons à la conviction que la dot de Juliana servit à construire Montsalvan, du vivant de son mari. Sa forte personnalité, qu'il est facile de lui reconnaître au travers des vieux textes, la poussa à veiller sur l'avenir de son fils qui ne pouvait prétendre au siège comtal occupé. Ainsi s'expliquerait enfin pourquoi Juliana n'est nulle part appelée dame de Montsalvan, tandis que Pierre, son fils, est dit « miles de Montsalvant » (chevalier de Montsalvan) dans un accord avec l'évêque Landri de Durnes en 1177.

D'ailleurs, la mère et le fils, qui semblent avoir été étroitement unis, ne résident point à Montsalvan de manière constante. Vers 1162, ils sont tous deux au château de Font, bien maternel; en 1180 (croit-on), ils séjournent à Arconciel, autre bien maternel. Plusieurs actes enfin sont passés par Pierre au prieuré de Saint-

¹ Ajoutons que, dans ses consciencieuses recherches, M. Peissard (*Corbières*, 359-367) n'aperçoit point trace de propriétés ni de droits relevant des Corbières dans la région qui nous occupe.

² « Petrus de Grujeria et Iuliana mater eius » dit la pancarte de Hauterive, confirmée par l'évêque Landri de Durnes en 1162 et dont les Archives d'Etat de Fribourg conservent l'authentique (MDR, XXII, 14).

³ Il faut observer qu'on ne connaît pas de frère au comte Rodolphe, fils de Willermus (Guillaume) et mari d'Agnès; en revanche il avait plusieurs oncles ou consanguins: Raboldus, Turincus, Jorans.

Saphorin, à l'abbaye de Payerne. Et à ces résidences passagères, il faut encore ajouter, n'en doutons pas, Hauterive 1.

Autant d'indices que Montsalvan ne présentait pas, pour ses détenteurs, un séjour d'agrément. Ils préféraient, aux mauvaises saisons des climats plus doux. Ce n'était qu'une forteresse, et à qui pouvait-elle servir si ce n'est aux Gruyère ? Aussi bien, répétons-le, c'est à profit commun qu'elle était érigée.

Si la parenté paternelle du chevalier Pierre n'est pas définie, on a du moins la certitude qu'il était neveu en ligne maternelle du comte Rodolphe I^{er}. Or de nouveau se resserrent les nœuds: les deux cousins germains (Pierre de Montsalvan, Pierre de Gruyère) épousent les deux sœurs Pétronille et Clémence d'Estavayer²; mais le couple de Montsalvan n'a qu'un fils, Guillaume, avec lequel s'éteint cette première dynastie³. Sans conteste, sans protestation d'aucune sorte, la famille comtale hérite du domaine; il est donc patrimonial. Du même coup, la preuve intrinsèque est donnée: les Montsalvan, dès l'origine, sont une branche de l'arbre seigneurial de Gruyère.

¹ MDR, XXII, 21, 12, 14, 22, 19; Gumy, nos 67, 98, 150, 226. — Il est d'ailleurs certain que les relations avec le couvent ne furent pas toujours idylliques. Bien que le Nécrologe de Hauterive (Archives d'Etat) commémore le souvenir du fondateur et de ses sœurs le 27 mai, il n'en faut pas induire que Juliane fut inhumée au monastère; un autre rappel est fait à son propos lors de la messe anniversaire instituée pour son fils le 12 novembre. (Cf. Hisely, MDR, X, 18 n. 3; sur le Nécrologe, cf. Zurich, 237 n. 3.) Nous ne tenterons pas ici de fixer l'époque du décès de Pierre et de sa mère (cf. Hisely, MDR, X, 34). En 1182 de très vives contestations s'élevèrent entre Guillaume qui succède et l'abbé Hugo de Hauterive (Gumy, no 246; Zurich, 31).

² Hisely, MDR, X, 34; Rodt, 53; Gumy, nos 394 et 396.

³ Dans une donation à l'abbaye de Hauterive, faite à Bulle en 1178, comparaissent « Petrus de Montesilvano » et « Nantelmus miles eiusdem Petri » (MDR, XXII, 21; Gumy, n° 197); il est difficile de dire par ce seul texte si Nantelme est un fils de Pierre ou son vassal. — Guillaume était apparemment décédé avant 1227 (Hisely, MDR, X, 54). C'est à sa libéralité, rappelons-le, que le domaine vinicole des Faverges revint au couvent de Hauterive, puis à l'Etat de Fribourg qui le possède encore; le bien fut fragmenté par le comte Rodolphe III (ibid., 57, 63).

III. DESTINATION

Montsalvan, édifié pour un cadet de famille, retourne aux comtes, et il n'est plus de questions de principe à poser sur l'extraction de ses occupants. En revanche, tout n'est pas dit sur sa destination, non plus que sur sa destinée. Juliana, le comte Rodolphe son beau-frère n'ont-ils pensé qu'à l'apanage de Pierre, leur fils et neveu? L'idée de bâtir sur la colline était-elle une précaution ingénieuse contre un péril éventuel? Ou les contingences rendaient-elles la mesure urgente?

Ecouter ces questions, c'est prêter l'oreille aux sirènes. Y répondre, c'est s'aventurer sur l'océan brumeux. Mais il en est des sirènes comme des aventures: elles ne s'inventent pas, elles sont là. Revenons à l'époque où la maison de Glâne s'écroulait en même temps que celle de Bourgogne. Les raisons du massacre de Payerne nous échappent aujourd'hui; toutefois on les peut deviner. Guillaume III, père de Guillaume IV, avait péri déjà de mort violente comme il revenait de Strasbourg où, l'an 1125, il avait présenté son hommage à l'empereur Henri V. Epoux d'Anne de Zähringen, fille de Berthold II, il tenait de son grand-père les biens considérables des Oltingen, sis sur les deux rives de l'Aar et confinant à la Sarine. L'héritage de Guillaume IV l'Enfant, exterminé deux ans après lui, fut recueilli par Rainaud, comte de Mâcon et de Vienne. Seulement le roi Lothaire, successeur de Henri V, intervient sur-lechamp, le déclare déchu, reconnaît Conrad de Zähringen pour légitime successeur de la victime. Et Conrad, bientôt, de porter le titre de duc de Bourgogne 1.

Est-il dès lors, si difficile de démêler les nœuds de cette trame? Tous les meurtres avaient servi à Conrad. Au point qu'une induction s'impose: compte tenu des mœurs du temps, ils ne pouvaient avoir été perpétrés qu'à son instigation. Et c'est pour avoir tenté de soustraire son neveu, le jeune Guillaume de Bourgogne, à sa sauvage convoitise que Pierre et Ulrich de Glâne étaient tombés sous ses coups. L'hypothèse, qui n'a rien d'audacieux, entraîne

¹ GINGINS, 50; ZURICH, 76-78. — A propos de ces faits capitaux, voir l'ouvrage de M. de Zurich et la bibliographie dont il est accompagné.

plus loin qu'il ne semble. Les Glâne ayant reçu de grands biens des comtes de Bourgogne (la seigneurie d'Arconciel-Illens en particulier), avaient tout à craindre du Zähringen. Ils s'appuyèrent donc sur les Mâcon, sur Aymon de Genevois aussi qui, en 1133 encore, combat Conrad à Payerne et perd la bataille! Telle est la première phase du conflit qui oppose en somme deux races, la germanique et la romane. Les succès de Conrad entraînèrent pour les Glâne l'écroulement d'une hégémonie grandissante. Or, si le comte de Genevois, à la fin de sa vie, se réconcilia avec le vainqueur, si le fils du comte Rodolphe de Neuchâtel suivit d'exemple, les «membres de la maison de Gruyère ne se rencontrent pas parmi les vassaux » des Zähringen. On en déduira que la crainte et l'animosité restaient également vifs chez les enfants de Pierre, l'assassiné.

Ils y avaient des raisons excellentes. A Conrad de Zähringen, décédé le 8 janvier 1152, succéda Berthold IV « duc de Bourgogne » qui fonde Fribourg en 1157, selon l'argumentation serrée de M. Pierre de Zurich. Or, Fribourg, précisément, s'élevait sur un fief appartenant aux Glâne, en mains des Villars leurs vassaux. Par un tour de passe-passe juridique, Berthold IV leva l'obstacle afin de s'en attribuer la pleine suzeraineté ¹. Pour les héritiers des sires de Glâne, autant d'empiètements qui justifiaient toutes les inquiétudes.

D'autre part, à une date malheureusement non fixée, Rodolphe de Neuchâtel, seigneur d'Arconciel, donnait à Hauterive le terrain de Saint-Silvestre et les pâturages allant de Tissenèva à la source du Javro où commence le territoire de Charmey ². Ce qui allait à Hauterive était sauvé; les Zähringen n'auraient osé attenter aux fondations pieuses. Si la part héritée par Emma de Neuchâtel

¹ Zurich, 82, 58, 63. — Sur la vassalité des Villars envers les Montsalvan, cf. 90.

² Les actes sont antérieurs au 13 avril 1146, le pape Eugène III les ayant ratifiés ce jour, en chancellerie (Gumy, n°s 36 à 38). Rodolphe y est désigné sous le nom de seigneur d'Arcuncié (Arconciel). Ils ont été publiés par l'abbé Gremaud (ASHF, VI, 77-78). — Un siècle plus tard, un différend survint au sujet des délimitations, entre l'abbaye et Jocelin de Corbières, devenu propriétaire de Charmey; l'accord fut passé à Fribourg le 15 juillet 1239 (Gumy, n° 425).

confinait aux sources du Javro, celle de Juliana aurait-elle comporté la forêt de Montsalvan¹?

L'hypothèse est non seulement permise; elle est féconde. Elle conduit même à des résultats insoupçonnés: il s'agit, ni plus ni moins de la formation des comtés de Neuchâtel et de Gruyère puis, par conséquence, de la Suisse romande telle qu'elle est aujourd'hui. Les historiens, d'ailleurs peu nombreux, qui s'en préoccupent, ont une tâche à ce point laborieuse que chacun, sarclant ses plates-bandes, est bien excusable s'il lui arrive de perdre de vue l'horizon. C'est donc à une besogne chère aux protagonistes de la synthèse que nous sommes invités ici; nous en serons récompensés quand, par l'accident d'un petit château perché, d'épaisses nues s'amenuiseront à nos yeux.

Avec beaucoup de pénétration, Dom Courtray a recherché les limites de l'Ogo dans l'espace et le temps. A cet essai de géographie historique, il a joint un corollaire d'histoire dynastique sur lequel nous devons insister. Il observe d'abord, après d'autres, que Rodolphe, l'époux d'Agnès, le beau-frère de Juliana, libelle ses chartes en tant que comte de Gruyère. Après d'autres encore, il constate que Rodolphe se nomme aussi comte d'Ogo. Mais où il est bien seul, c'est à noter que ces deux dénominations sont alternantes. En 1160, 1170, 1172, c'est Ogo qui l'emporte; vers 1161 et 1162, de l'an 1173 à 1178, c'est « Grueria ». Et le savant chartreux de conclure: « Rodolphe Ier prit le titre de comte d'Ogo, parce qu'il habita le château d'Œx, soit d'Ogo», au moment où se restaurait (?) le château de Gruyère, tandis que, lorsqu'il y réside, «il s'appelle

¹ M. Reymond (Glâne, 179), dans son essai de délimitation de la seigneurie de Glâne-Arconciel, se basant sur la donation de Rodolphe, constate déjà « que la seigneurie d'Arconciel atteignait la crête des montagnes si elle ne descendait pas le vallon », et il remarque que au Sud-Est, elle se confondait avec les biens des Gruyère. Aucun acte sur l'appartenance première de Montsalvan n'étant connu, notre hypothèse justifierait à la fois le douaire de Juliana et l'intérêt que la maison comtale prit à ce coin de terre. Un acte du 16 avril 1285 (Gumy, no 762) que nous espérons commenter un jour, nous paraît devoir la corroborer. Il affirme que le « domaine de Montsalvayn » n'a aucun droit sur des montagnes appartenant alors à Hauterive et qui font aujourd'hui partie de la commune de Charmey; précaution destinée à écarter des litiges résultant de droits antérieurs.

comte de Gruyère » ¹. Ce n'est point là un aphorisme lancé à la légère, mais dûment étayé par l'analogie. La famille de Rodolphe portait la qualification comtale et ses possessions étaient aussi dispersées qu'étendues.

Jusqu'où allaient-elles, quelles étaient leurs confins exacts lorsque Agnès devint l'épouse de Rodolphe? On ne l'a pas étudié et l'on ne pourra sans doute jamais l'établir absolument. La précieuse charte d'Arconciel, de 1082, qui permit à M. Reymond de circonscrire certaines possessions des Glâne, ne dit pas tout, et ne nous aide point à déterminer ce qu'Agnès apporta en propre à son mari. Si même la colline où s'élève Gruyère avait appartenu aux ancêtres de Rodolphe, la construction du château féodal demeure entièrement réservée. Le nom de Gruyère enfin (Grueria) fait son apparition dans l'histoire vers 1157, lorsque « Rodolfus de Grueres » abandonne à l'abbaye de Hautcrêt un alleu du consentement de sa femme et de son fils 2. En sorte que la question se pose identique pour la résidence comtale et pour celle de Montsalvan. Il se pourrait bien que l'édifice ait été bâti alors (et non pas restauré) par Rodolphe dont le domaine ancestral prenait appui dans les Alpes beaucoup plus que dans la plaine. L'argent des Glâne et leurs terres servirent à constituer la basse Gruyère ou, suivant comme on l'entend, la Gruyère tout court.

On pourrait en dire autant de l'essor que prit la maison de Neuchâtel dont le coseigneur Rodolphe, est cité tout aussi souvent sous le seul nom d'Arconciel, de par le chef d'Emma de Glâne 3. La puissance concomittante des deux Rodolphe coïncide avec le fameux héritage de leurs épouses, à telle enseigne que tous deux seraient restés bien modestes si les sires de Glâne se fussent maintenus. L'on pourrait pousser beaucoup plus loin l'épreuve; mais il faudrait reprendre le problème des comtes de Genevois, et ce serait trop nous éloigner de Montsalvan.

Persuadé que Juliana ne fut point prétéritée (les chartes le prouvent du reste), on désirerait connaître le lot qui lui revint

¹ COURTRAY, AF, 1937, p. 133, 136.

² MDR, XXII, 11.

³ Grellet, 107, et table XVI; Gumy, n° 36, 37, 39, 40, 46; Reymond *Glâne*, 174; Zurich, 83-84.

aux portes du comté. Le propos attend encore son ouvrier. Car si frappé que l'on soit par la configuration étrange de l'antique châtellenie qui survécut aux dynastes de Montsalvan, il ne faut point se hasarder sans assurer ses pas. La châtellenie et le château ont chacun leur histoire. Avant que les joindre, il faut les élaborer et nous en sommes au château.

Quoi qu'il en soit, ceux qui le bâtirent songeaient à des envahisseurs qu'il est maintenant possible d'appeler par leur nom: les Zähringen et leurs satellites.

En confrontant la date la plus ancienne où figure Montsalvan (1162) ¹ et celle qui convient à la fondation de Fribourg (1157), on aperçoit que la construction du château et celle de la ville sont en corrélation causale. Oserait-on en dire davantage? Notre pensée serait bien mal étayée si elle n'aboutissait à cette conclusion: Montsalvan et Fribourg s'érigèrent simultanément, à quelques mois près. Comme tant d'autres du pays romand, le donjon de Gruyère et celui de la Jogne naissaient du danger représenté par > l'approche des Zähringen.

¹ « Petrus de Montsalvan et Juliana mater » dit un acte passé à Font et qui fut ratifié par l'évêque de Lausanne en 1162 (Gumy, nº 98; MDR, XXII 12 et 14; Gremaud, 67, nº 173). En 1156, le nom de Montsalvan n'apparaît pas encore, bien que Pierre soit déjà marié: « Juliana et Petrus filius eius et Petronilla uxor Petri » (Gumy, nº 67, Gremaud, 34, nº 84). Sur le livre des donations de Hauterive et les erreurs auxquelles il a donné prise, cf. Zurich 39, n. 4.